



Il est 13 h 30, mercredi 5 octobre. Les élèves des lignes «BONN» montent enfin dans leurs cars, une heure après la fin des cours. Les parents sont en colère. Florent Lemaire

COLLÈGE DE NAVARRE. Transport scolaire : la grogne des parents

Cinq semaines après la rentrée, des parents d'élèves du collège de Navarre ne décolèrent pas : ils protestaient mercredi midi contre les horaires des transports scolaires vers La Bonneville. La Région Normandie promet du changement.

« Ils savaient que quelque chose était organisé. » Pour une fois, les cinq cars qui prennent la route vers le Pays de Conches le mercredi en milieu de journée avaient dix minutes d'avance, ce qui n'a pas manqué de faire apparaître un sourire moqueur sur le visage des parents d'élèves du collège de Navarre. Ce 5 octobre, à l'heure du déjeuner, une quinzaine d'entre eux ont répondu à l'appel de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves) de l'établissement.

Autour d'un pique-nique « revendicatif », ils entendaient protester contre les horaires des transports scolaires sur les cinq lignes « BONN », qui desservent des communes comme

La Bonneville-sur-Iton, Glisolles, Aulnay-sur-Iton, Gaudreville-la-Rivière, Nogent-le-Sec ou Orvaux. En cause, des surcharges — parfois — mais surtout des amplitudes horaires plus importantes, et, par conséquent, des journées — et des semaines — qui se rallongent, la fatigue allant avec.

Aberration et maltraitance

« J'ai calculé qu'en faisant le parcours en voiture, il mettrait 2 h 30 par semaine. Avec le car, c'est près de 13 heures par semaine. » Stéphane*, un habitant de Gaudreville-la-Rivière, a constaté que le circuit

emprunté par son fils de 4^e avait changé à la rentrée. « Il s'est agrandi et il est absurde », déplore le père de famille. Le matin, l'adolescent monte dans le car à 7 h 23 et en descend, devant le collège, à 7 h 50, pour démarrer les cours, au plus tôt, à 8 h 25. « Le soir, il attend entre 35 et 40 minutes le passage de la navette, qui met cette fois une heure de trajet », relate Stéphane, qui évoque « une aberration et une maltraitance ».

Les parents s'adaptent

Mais le gros point noir, pour les parents d'élèves en

colère, se situe le mercredi midi. À 12 h 25, la cloche libère les adolescents, mais les cars des circuits « BONN » (pour Bonneville) n'iront stationner devant le collège qu'à 13 h 35. En attendant, ceux que les parents n'auront pas pu venir chercher auront dû patienter dehors pendant plus d'une heure (sous la surveillance du principal du collège et de son adjoint). « Beaucoup de parents choisissent de désertier les cars », affirme Stéphane. Sur une quarantaine de familles concernées, une quinzaine s'organiserait de leur côté, et tant pis si la facture du carburant s'ajoute à celle du transport scolaire.

Thierry Savereux essaye,

autant que possible, d'aller chercher sa fille Clara à la sortie des cours, le mercredi midi, pour ne pas qu'elle rentre trop tard. Lui et sa femme Déborah se disent « très en colère ». « Le mercredi, elle arrive chez nous à 14 h 20. Elle a dû arrêter le cheval l'après-midi, elle ne peut plus ou alors elle ne mangerait pas. L'an dernier, elle rentrait à 13 h 30, c'était serré, mais on y arrivait », peste le couple. « Le soir, elle finit à 17 h, prend son car à 17 h 30 et arrive à la maison à 18 h 30. Avec les devoirs, elle n'est souvent pas couchée avant 21 h. Parfois, elle ne peut pas finir tous ses devoirs », livre le père de la jeune collégienne, scolarisée en 3^e.

« Aucune information »

Les différents témoignages recueillis par la FCPE sont unanimes : « aucune information » ne leur a été adressée

concernant les changements d'horaires et les messages de mécontentement adressés à la Région (organisatrice du transport scolaire en dehors de l'agglomération d'Évreux) sont restés sans réponse. Par courriel, la FCPE du collège de Navarre a reçu mercredi des explications de la Région, les mêmes que celles que nous avons obtenues du service communication de la collectivité (lire encadré).

De quoi faire retomber le mouvement de grogne ? Peut-être à Navarre, mais les transports scolaires ne manquent pas de faire des mécontents un peu partout, à Claville (pour les élèves se rendant au collège de Gaille-Anthonioz du Neubourg, voir *Eure Infos* du 27 septembre), ou à Quittebeuf, comme le rapportent nos confrères du *Courrier de l'Eure* dans leur édition du 5 octobre.

● Florent Lemaire, La Dépêche d'Évreux

■ * Le prénom a été changé.

La réponse de la Région

« Le plan de transport sur les circuits BONN (Bonneville), desservant les établissements scolaires d'Évreux dont le collège de Navarre, a été revu pour l'année scolaire 2022/2023 afin de prendre en considération les difficultés structurelles rencontrées au niveau national à savoir le manque de conducteurs, la nécessité de tenir compte des enchaînements de circuits, la clarification des dessertes entre le collège de Navarre et celui de l'Immaculée d'Évreux et les correspondances à réaliser entre les circuits pour assurer le bon acheminement des élèves. L'information a été diffusée via l'application NOMAD à l'attention des familles le 31 août 2022. Cette information a également fait l'objet d'un affichage à bord des cars.

Suite à la rentrée scolaire, il a été constaté des surcharges liées à de mauvaises répartitions des élèves sur leurs points d'arrêt sur les circuits du matin entre La Bonneville et Évreux. Un renfort d'offres a été mis en place dès le 26 septembre entre La Bonneville-sur-Iton et Évreux pour faire face à cette difficulté. L'ensemble des élèves est donc transporté. L'information a été diffusée via l'application NOMAD à l'attention des familles le 22 septembre. Cette information a également fait l'objet d'un affichage à bord des cars.

Des réclamations sont aussi parvenues aux services régionaux portant sur les horaires de desserte du soir (circuit de 17 h 30 jugé inadapté) et du mercredi midi (passage des circuits jugé trop tardif par rapport aux horaires des fins de cours).

Une nouvelle réunion s'est tenue le mardi 4 octobre entre notre

prestataire transporteur [Keolis, NDLR], l'AO2 (organisateur local) de secteur et la Région Normandie afin d'étudier les circuits de votre secteur, notamment les ajustements possibles sur les circuits du mercredi midi d'une part, et des dessertes du soir d'autre part, tout en tenant compte des horaires de sorties, des enchaînements des circuits et des correspondances, du volume de conducteurs disponibles dans le respect du règlement régional et de la sectorisation.

Des modifications sont prévues et seront mises en application dès le 7 novembre 2022. En effet, d'autres circuits à faible fréquentation ont été revus pour dégager des moyens que la Région a décidé de réaffecter sur les circuits BONN. Cette organisation permettra de pouvoir avancer les circuits BONN du mercredi midi et du samedi midi afin de les faire partir plus tôt (entre 15/20 minutes estimées, étude restant à finaliser pour stabiliser l'offre définitive) depuis les établissements vers les communes.

À noter que ce travail n'a pas été possible plus tôt, il était nécessaire de disposer d'un retour suffisant sur des comptages au réel avant de faire évoluer l'offre. L'ajustement des circuits BONN précité est acquis pour la durée de cette année scolaire. Les familles seront informées dans la semaine du 17 au 21 octobre.

Pour ce qui est des dessertes du soir, retour de 17 h 30, la mise en place d'une offre supplémentaire a été étudiée. Compte tenu des ressources actuellement disponibles en termes d'effectif conducteurs, il n'est pas possible de répondre favorablement à cette demande. »

→ « On est très peu écoutés »

Président de la Communauté de communes du Pays de Conches, et maire de la ville-centre, Jérôme Pasco connaît les difficultés liées aux transports scolaires. L' élu relève trois problèmes : « Pour les lycéens se rendant à Évreux, les transports n'ont pas d'horaires et une organisation adaptés. Il y a une absence totale de transport scolaire vers Le Neubourg ou Bernay. Enfin, il n'y a pas d'intermodalité. C'est soit le bus, soit le train, mais il n'y a pas d'abonnement unique ». Sur ces questions, « on n'a eu aucun retour de la Région, on est très peu écoutés ».

La loi sur les mobilités permet aux EPCI de prendre en main la compétence transports scolaires. « Mais on ne leur donne pas les moyens, dénonce Jérôme Pasco. On demande à avoir une vraie liberté d'action sur nos territoires. Au lieu de penser les modalités et les arrêts depuis Rouen ou Caen, on le ferait depuis nos territoires, on agirait en proximité », pense l' élu local.